

Cultes du passé : ritualisation et usages politiques¹

Marqué par l'actualité des discours sur le passé, le présent numéro de *Carnets de bord* cherche à réfléchir sur la présence et sur l'invocation continue de l'histoire et de la mémoire dans nos sociétés contemporaines. L'effervescence mémorielle et commémorative que celles-ci connaissent depuis une vingtaine d'années met en lumière le difficile et complexe rapport qu'elles entretiennent avec leur histoire. L'attachement au passé et sa réactualisation révèlent d'importants enjeux non seulement politiques, juridiques et sociaux (justice, réconciliation, réparation et droits des victimes), mais aussi culturels, éducatifs, mémoriels et historiographiques. S'interroger sur la ritualisation et sur les usages politiques du passé permet alors de souligner la pluralité de leurs formes et de leurs manifestations d'une part et de questionner leurs rôles, leurs temporalités, leurs acteurs et leurs buts d'autre part pour mesurer l'importance du « culte » du passé dans les constructions nationales ou identitaires.

« La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque », Nora (1984 : XIX).

Partir du postulat d'une certaine sacralisation de la mémoire et de la ritualisation du souvenir pour aborder une réflexion sur les « cultes du passé » n'est certes pas foncièrement nouveau mais permet de mesurer le caractère extrêmement hétérogène de cet attachement quasi religieux au passé. Si cette démarche ne prétend pas déconstruire et repenser les « cadres sociaux de la mémoire » (Halbwachs, 1994) ou définir de nouveaux modèles d'interprétation sur la « mémoire collective » (Halbwachs, 1997), elle offre la possibilité de mettre en lumière la complexité de la thématique et de présenter différentes facettes du développement mémoriel et commémoratif de la période contemporaine.

Se développant sous des formes extrêmement variées depuis la chute du mur de Berlin², ce boom mémoriel et commémoratif souligne une volonté d'occultation ou au contraire de mise en lumière de certains pans du passé, en lien avec des enjeux complexes de glorification, de reconnaissance ou de moralisation. La critique des versions officielles de l'histoire, l'effervescence muséographique, le développement sans précédent des cérémonies commémoratives et le règlement judiciaire du passé n'en sont que les signes les plus visibles. Alors que la France est divisée par les lois dites mémorielles dont la première (« loi Gayssot ») remonte à 1990, que l'Allemagne ne cesse d'inaugurer depuis la (ré)unification des musées d'histoire et des mémoriaux pour les victimes du national-socialisme, que les acteurs politiques en Espagne continuent de discuter âprement les interprétations de la guerre civile (Aróstegui et Godicheau, 2006), que les États-Unis tendent à établir des parallèles entre la guerre en Irak et la guerre du Vietnam, le passé semble tenir une place toujours plus importante dans le monde occidental. Sous-tendu depuis un quart de siècle par un renouveau historiographique développé autour de la notion des « lieux de mémoire » (Nora, 1984-1994 ; François et Schulze, 2001), ce « nouveau » rapport au passé n'est cependant pas exempt d'écueils. Dans un contexte de « concurrence » (Chaumont, 2002) des mémoires où s'affrontent des lectures différentes de l'histoire, les risques d'« abus » (Todorov, 1998) et d'instrumentalisation sont particulièrement grands. Créer des symboles, entretenir des mythes, ériger des monuments ou définir des lieux de mémoire sont autant de formes que peuvent revêtir ces « usages politiques du passé » (Hartog et Revel, 2001 ; Traverso, 2005).

1. Ce numéro de *Carnets de bord* est tributaire des réflexions et des discussions développées dans le cadre d'un atelier interdisciplinaire pour jeunes chercheurs mis sur pied à l'université de Genève lors de l'année académique 2005-2006. Que Jasna Adler et tous les participants soient ici remerciés.

hésité à mettre sur pied une série de cultes du passé à grand renfort de propagande, de cérémonies commémoratives et de mobilisation de masse.

2. Il est évident que ce développement ne se limite pas aux quinze dernières années. Les régimes totalitaires, par exemple, n'ont pas

Au moment d'une certaine uniformisation de la mémoire d'événements historiques traumatiques, l'utilisation du passé tout comme la définition de politiques mémorielles et commémoratives en vue de la création d'une légitimité politique ou institutionnelle ne sont pas rares. Accompagnant la mondialisation des années 1990, la « globalisation de la mémoire du génocide juif » (Levy et Sznajder, 2001) annonce par exemple non seulement un changement de paradigme, mais marque aussi la fin de « l'ère du témoin » (Wieviorka, 1998) et souligne le passage d'une « mémoire communicative » à une « mémoire culturelle » (Assmann, 1992). La généralisation du modèle victimaire qu'elle induit tend même à s'imposer comme catégorie politique et juridique dominante dans les rapports entre États et entre communautés. L'universalisation de ce modèle tout comme la vulgarisation des controverses historiques trouvent un certain écho dans le grand public. Relayées par la presse et la télévision, elles deviennent partie du quotidien et s'inscrivent dans un réseau de références connues, même si elles sont souvent historiquement inexactes et très stéréotypées. La Deuxième Guerre mondiale, et le génocide juif en particulier, font en effet désormais partie d'un paysage balisé par les films et par tous les autres courants artistiques majeurs. Leur omniprésence dans « notre » mémoire collective se fait par un univers de représentations véhiculé non seulement par le cinéma, la télévision, le théâtre, la littérature, la bande dessinée, la musique et les arts plastiques, mais aussi par les programmes scolaires, les commémorations, les musées et les mémoriaux. La photographie (posée) du drapeau américain hissé par six soldats prise par Joe Rosenthal sur le mont Suribachi le 23 février 1945³ en représente un parfait exemple. Cette véritable « icône » (Brink, 1998) reproduite dans la presse américaine⁴ à des fins de propagande sert en effet de modèle à Felix de Weldon pour le mémorial du corps des *Marines* du cimetière national d'Arlington près de Washington⁵ avant de faire l'objet d'une chanson (« The Ballad of Ira Hayes »)⁶, d'être utilisée de manière critique par l'artiste américain Edward Kienholz dans son « *Portable War Memorial* » de 1968⁷ et d'être le sujet du dernier film de Clint Eastwood⁸ tout en étant parallèlement au centre de recherches historiques.

Le rapport complexe au passé, qui peut osciller entre amnésie et anamnèse, doit alors être étudié de manière critique, car ce passé a la capacité de façonner – par altération, modification ou restructuration –, voire de standardiser, les grandes narrations nationales au plan

mémoriel et historique. Aborder l'attachement quasi obsessionnel au passé doit nous inciter à étudier de manière critique ses usages ritualisés et l'exacerbation du « devoir de mémoire » (Kattan, 2002 ; Trigano, 2005). La question des cultes du passé doit donc entraîner une réflexion d'une part sur la concurrence des mémoires, des narrations, et par conséquent des identités et d'autre part sur la ritualisation et la sacralisation de la mémoire, tout en prenant en considération ses critères de légitimité et ses mécanismes de transmission, que ce soit au niveau étatique, institutionnel, communautaire ou personnel.

Sur un terrain balisé par une bibliographie extrêmement proluxe et diverse, le dossier proposé confirme la richesse d'un sujet qui continue de constituer un ancrage stimulant pour comprendre les enjeux posés par le rapport des sociétés contemporaines à leur passé plus ou moins récent. Si notre objectif initial de réunir autour de cette problématique, dans une démarche pluridisciplinaire, des approches méthodologiques diverses n'a que partiellement abouti, les contributions publiées offrent un spectre thématique extrêmement large. De l'Espagne post-franquiste, au combat des vétérans du Vietnam, en passant par le débat posé par la laïcité à Genève à la fin du 19^e siècle, force est de constater que la mise en regard de ces différentes études de cas propose des pistes très fertiles.

La construction d'une « symbolique paysagère » à travers la pratique photographique, analysée par Suzanne Paquet, et le modelage de l'espace urbain sous l'impulsion des politiques patrimoniales successives dans le cas de Saint-Petersbourg étudié par Gilles Mametz, représentent des problématiques significatives de la création d'« objets mémoriels ». Le travail de sélection, la mise en lumière ou l'oubli de motifs issus du passé participent à une construction mémorielle au service d'un projet politique et/ou social. À ces deux problématiques fait notamment écho la contribution de Jean-François Fayet qui suit, sur la base d'un discours aux couleurs carnavalesques, l'invention d'une tradition commémorative communiste pour le X^e anniversaire de la révolution bolchevique. Se souvenir pour fonder le présent constitue également un principe au cœur du débat sur la question de la séparation de l'Église et l'État à la fin du 19^e siècle analysée par Sarah Scholl.

Comme nous le montrent les différents exemples proposés dans le dossier, le développement parallèle d'un discours sur le passé rappelle la nécessité de les

3. À l'instar de la célèbre photographie d'un républicain touché par une balle durant la guerre civile en Espagne prise par Robert Capa ou celle du drapeau rouge flottant sur le Reichstag à la fin de la Deuxième Guerre mondiale par Yevgeny Khaldei, la photographie de Joe Rosenthal est particulièrement controversée, du fait de sa « mise en scène ». Pour une reproduction, voir le site officiel des archives nationales américaines <<http://www.archives.gov/research/ww2/photos/images/>

ww2-156.jpg> et pour le film des actualités <<http://video.google.com/videoplay?docid=-634212782694418867&q=39054>>.

4. Reproduite par le *New York Times*, la photographie remporte le prix Pulitzer.

5. Pour une reproduction de ce mémorial inauguré en 1954, voir <<http://www.nps.gov/archive/gwmp/usmc.htm>>.

6. Ira Hayes, l'un des six soldats américains à hisser le drapeau sur Iwo Jima, est le protagoniste de cette chanson de Johnny Cash de 1964 (écrite par Peter La Farge).

7. L'œuvre (289,6 x 975,4 x 243,8 cm) est exposée au Musée Ludwig de Cologne. Pour une reproduction, voir <http://www.artchive.com/artchive/K/kienholz/war_memorial.jpg.html>.

8. Intitulé *Flags of our Fathers* (2006) et basé sur le livre de James Bradley (et Ron Powers), il retrace l'histoire de la photographie de Joe Rosenthal mais n'est que le dernier film d'une série de fictions sur Iwo Jima. Voir <<http://www.flagsfourfathers.com>>.

réinscrire dans la spécificité de leur contexte national. Si le « devoir de mémoire » cristallise le débat dans l'espace francophone, en Espagne, la curieuse formule de la « récupération de la mémoire historique » constitue la matrice du discours « mémoriel », au même titre que le *Vergangenheitsbewältigung*⁹ en Allemagne (Reichel, 2001). Cependant, plusieurs thèmes se recoupent dans ce dossier constituant à notre sens une contribution intéressante au moment de réfléchir sur le développement presque obsessionnel du discours sur le passé¹⁰. Premièrement, aussi bien l'article de Thierry Maurice, qui analyse la genèse de la loi « d'extension des droits des personnes affectées par la guerre civile et la dictature », que celui de Valérie Gorin, qui montre le rôle décisif des vétérans du Vietnam pour obtenir une reconnaissance nationale des victimes américaines de la guerre au travers, notamment, d'un mémorial, mettent en évidence le rôle de la société civile comme un acteur parfois central des politiques mémorielles. Dans des pays faisant face à des événements traumatiques, longtemps mis à l'écart de la mémoire officielle et publique, la mobilisation de certains acteurs non-étatiques, au nom notamment du droit des victimes, peut aboutir à l'ouverture d'un processus souvent douloureux mettant en concurrence des mémoires antagonistes. Sous la pression extérieure la Suisse n'a pas échappé à un tel mouvement, comme nous le rappelle la contribution de Gilles Forster, ancien collaborateur de la « Commission Bergier ». Ce dernier se centre néanmoins sur la question des producteurs du discours sur le passé, en interrogeant leurs relations avec les institutions publiques et la société civile, au moment de répondre à l'« urgence mémorielle ». Dans un tel contexte, il montre comment l'historien appréhende son travail scientifique alors que se construisent et se disputent des représentations concurrentielles et polémiques du passé dont font état Sabine Kradolfer et Pedro Navarro Floria dans le cas de l'Argentine. L'historien, le sociologue ou l'anthropologue peuvent jouer un rôle prospectif en rendant à la lumière des passages laissés dans l'ombre par la mauvaise conscience nationale, comme le souligne le livre d'Alain Dewerpe sur le « massacre d'État » de Charonne en 1962 dont rend compte Michel Porret. Mais face à la demande de réponses tranchées, de modèles interprétatifs prêts à l'emploi et bien ficelés, imposée par les logiques politiques et médiatiques, la démarche scientifique de l'historien peut rester mal comprise. Ni expert, ni procureur, l'arpenteur du passé se trouve ainsi souvent démuni face à une demande sociale croissante. Ceci nous rappelle la difficulté de réconcilier le discours mémoriel

9. Souvent traduite en français par « maîtrise du passé », cette expression exprime littéralement l'idée de « venir à bout du passé ».

10. À noter la sortie du n° 22 de la revue *Société et Représentations* (octobre 2006) sur les « Rémanescences des passés ».

avec la recherche sur le passé, mais aussi l'intérêt d'aborder ce sujet dans une perspective pluridisciplinaire.

Sébastien Farré
Sebastien.Farre@lettres.unige.ch
Yan Schubert
Yan.Schubert@lettres.unige.ch

Bibliographie

- Aróstegui J. et Godicheau F. (éd.) (2006), *Guerra civil. Mito y memoria*, Madrid, Marcial Pons.
- Assmann J. (1992), *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, München, C. H. Beck.
- Brink C. (1998), *Ikonen der Vernichtung. Öffentlicher Gebrauch von Fotografien aus nationalsozialistischen Konzentrationslagern nach 1945*, Berlin, Akademie Verlag.
- Chaumont J.-M. (2002), *La concurrence des victimes, Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte [1997].
- François E. et Schulze H. (2001), *Deutsche Erinnerungsorte*, München, C. H. Beck.
- Halbwachs M. (1997), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel [1950].
- Halbwachs M. (1994), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel [1925].
- Hartog F. et Revel J. (dir.) (2001), *Les usages politiques du passé*, Paris, École de Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Kattan E. (2002), *Penser le devoir de mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Levy D. et Sznajder N. (2001), *Erinnerung im globalen Zeitalter: Der Holocaust*, Frankfurt am Main, Suhrkamp.
- Nora P. (1984), « Entre mémoire et histoire », in Nora P. (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard, I-XXIV.
- Reichel P. (2001), *Vergangenheitsbewältigung in Deutschland. Die Auseinandersetzung mit der NS-Diktatur von 1945 bis heute*, München, C. H. Beck.
- Todorov T. (1998), *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa [1995].
- Traverso E. (2005), *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, La fabrique.
- Trigano S. (2005), *Les Frontières d'Auschwitz. Les ravages du devoir de mémoire*, Paris, Librairie Générale Française.
- Wiewiorka A. (1998), *L'ère du témoin*, [Paris], Plon.